

**DECISION DU DIRECTEUR N° 18 / 76**

**Portant délégation en faveur de Madame Béatrice NICOLAS, Directrice-Adjointe,**

Le Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,

- Vu le Code de la Santé Publique,
- Vu le décret 2005.921 du 2 août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la Loi n° 86.33 du 9 janvier 1986,
- Vu l'organigramme de Direction du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,
- Vu l'arrêté du 5 novembre 2015 nommant Mme Béatrice NICOLAS, Directrice adjointe au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique à compter du 16 novembre 2015,
- Vu l'arrêté du 29 Mars 2016, nommant M. Philippe COUTURIER, Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,
- Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS du 23 novembre 2018 relatif à l'organisation de l'intérim de la direction de l'EHPAD de Quiberon,

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Madame Béatrice NICOLAS, Directrice Adjointe, est chargée d'effectuer l'intérim de la direction de l'EHPAD « La Rose des Vents » de Quiberon à compter du 8 Novembre 2018 et jusqu'au retour du chef d'établissement.

**ARTICLE 2 :**

Dans le cadre de cet intérim, délégation permanente de signature est donnée à Madame Béatrice NICOLAS pour toutes pièces se rapportant à l'activité de l'EHPAD

- à l'exception des marchés publics, du courrier adressé aux Elus et à l'Agence Régionale de Santé, des mémoires présentés devant les juridictions, des conventions de portée générale et des décisions que le Directeur juge opportun de se réserver

**ARTICLE 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Béatrice NICOLAS, la présente délégation est confiée à Madame BOIXEL, Adjoint des Cadres hospitaliers.

**ARTICLE 4 :**

Dans le cadre de cette délégation, il appartient à Madame Béatrice NICOLAS, et le cas échéant à Madame BOIXEL de rendre compte au Directeur du suivi de ces affaires.

**ARTICLE 5 :**

Toute décision contraire est abrogée à compter du 5 Novembre 2018.

**ARTICLE 6 :**

Cette décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Vannes, le 5 Décembre 2018

La Directrice-Adjointe,



Béatrice NICOLAS

Le Directeur par intérim,  
de l'EHPAD de Quiberon,  
Directeur du Centre Hospitalier  
Bretagne Atlantique,  
Établissement support du Groupement Hospitalier  
Brocéliande Atlantique

Philippe COUTURIER



**Destinataires :**

- B. NICOLAS, Directrice-Adjointe
- Trésorier Principal de Vannes Municipale -
- Archives Direction
- Equipe de Direction
- Conseil de Surveillance
- Affichage hall de l'Etablissement